

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 4 du 22/02/2011

Colza

Réseau Colza 2010—2011

15 parcelles sur les 21 déclarées à ce jour dans la base régionale Auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 20 au 22 février 2011.

Stade des Cultures

Le développement des plantes se poursuit : un début de décollement de la tige concerne une proportion variable de plantes - 2 à 100 % - sur une majorité de parcelles observées en ce début de semaine : 15 des 21 parcelles soit 73 %, même si le stade C2 (50% de plantes avec amorce de tige visible sur au moins 50 % des plantes) n'est atteint que sur 13 % de l'ensemble des parcelles observées. Seules 3 parcelles sur les 15 (20 %) ne dépassent pas le stade C1 qui marque la reprise de végétation avec reverdissement des coeurs.



Observations Ravageurs

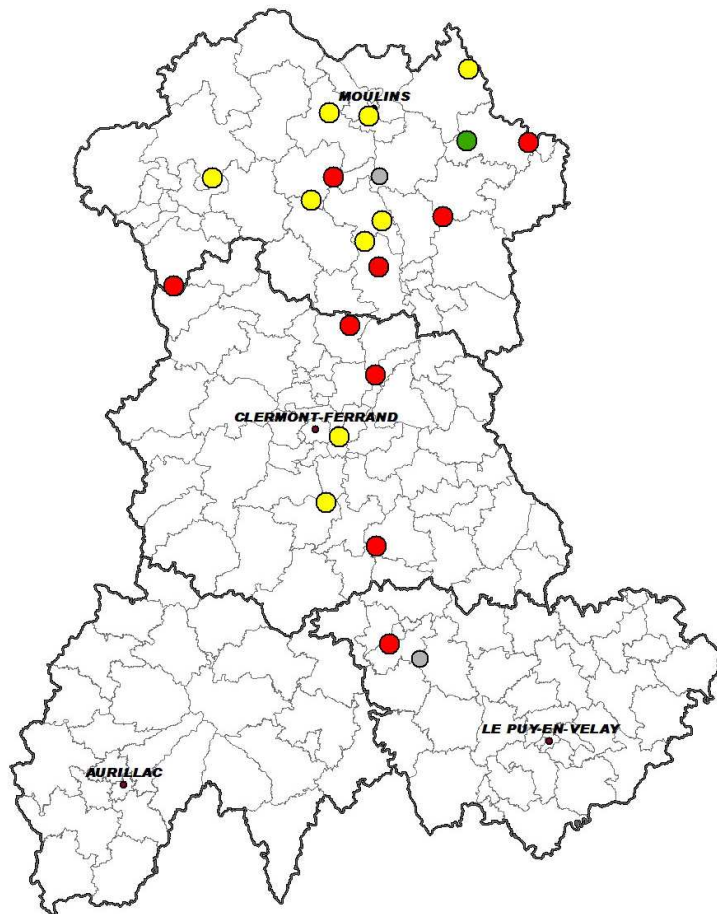
Charançon de la tige du colza : peu de nouvelles captures mais le nombre de situation à risque s'accroît en raison de l'avancée des stades

Si on se réfère aux captures comme indicateurs de vols, on observe un renforcement très limité des infestations depuis les relevés de la semaine passée puisque seulement 3 des 15 situations ayant fait l'objet d'un relevé en ce début de semaine ne permettent de cumuler que 1 à 3 captures.

Depuis les premières captures obtenues dans les pièges début semaine n°7, on cumule donc 18 situations avec une présence repérée par au moins une capture sur les 19 situations ayant fait l'objet d'au moins un relevé sur la même période. Si le modèle proPlant considère qu'à ce jour le gros des vols a déjà eu lieu, des arrivées limitées peuvent toutefois encore se produire, même si les conditions météo actuelles sont peu favorables.

.../...

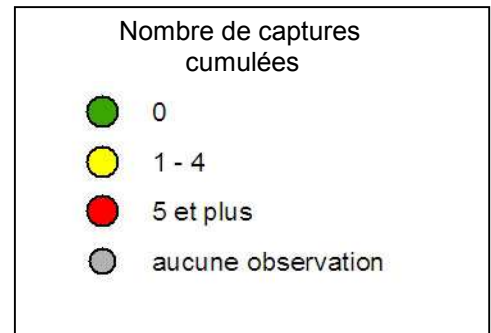
Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.



Région Auvergne

Charançon de la tige Campagne 2010-2011

Captures cumulées au 22 février 2011
Données BSV—réalisation CETIOM



Sur ces parcelles les plantes entrent en stade sensible au fur et à mesure qu'elles commencent à offrir un minimum de tige pouvant être piquée (passage de C1 à C2), le modèle proPlant considérant que de premières pontes partielles sont possibles sur la région.

Pour mémoire une situation devient à risque quand on conjugue présence de charançons (révélée par les captures car très difficiles à voir dans la végétation), des femelles aptes à la ponte (maturation généralement acquise 8 à 10 jours après les arrivées) et présence de plantes présentant un minimum de tige tendre.

Charançon de la tige du chou : captures limitées cette semaine

Après des captures parfois très importantes sur certaines parcelles la semaine précédente, on cumule peu de nouvelles prises en ce début de semaine. Seulement 4 des 15 situations ayant fait l'objet d'un relevé permettent de relever 2 à 10 captures.

Rappelons que ce charançon dont les captures accompagnent celles du charançon de la tige du colza dans les pièges est considéré non nuisible et doit donc en être distingué dans les relevés.

.../...

Pour mémoire, en examinant à la loupe (x10) les insectes piégés après les avoir séchés, on distingue les 2 espèces notamment par les extrémités des pattes. Les tarses sont de couleur orangée pour le charançon de la tige du chou, noirs comme le reste du corps pour le charançon de la tige du colza. Des baris, aux reflets métalliques, et en forme d'obus caractéristique peuvent aussi être piégés. Se reporter au BSV de la semaine dernière pour plus de détails.



Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation